

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00079

Numéro SIREN : 521 852 871

Nom ou dénomination : A.C.S.M. LIORET METAL INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2024 sous le numéro de dépôt 1132

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52185287100024

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 00 9 20 23	N-1 13 00 9 20 22
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	4 067	4 067	
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (1)	AH	20 000	20 000	20 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	19 495	16 420	3 075
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN	36 000	36 000	36 000
	Constructions	AP	204 000	27 368	176 632
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 317 891	1 047 056	270 835
	Autres immobilisations corporelles	AT	125 781	75 239	50 542
	Immobilisations en cours	AV	38 000	38 000	
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	153	153	
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières*	BH	195	195	195
TOTAL (II)		BJ	1 765 582	1 170 150	595 432
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	268 799	268 799	341 453
	En cours de production de biens	BN	193 649	193 649	190 426
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	397 838	397 838	573 779
	Autres créances (3)	BZ	29 803	29 803	31 656
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	499 160	499 160	554 537
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 641	7 641	6 487
	TOTAL (III)	CJ	1 396 890	1 396 890	1 698 339
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 162 472	1 170 150	1 992 322
		IA			2 306 898
		CP	195		
		CR			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :			
		Stocks :			
		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quanta

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :240....000.....)	DA	240 000	240 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	24 000	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	603 519	583 482
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	77 232	120 036
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	944 751	967 519
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	388 653	524 161
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	168 141	198 450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	269 592	326 697
	Dettes fiscales et sociales	DY	207 047	260 806
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes		EA	14 138	29 264
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 047 571	1 339 379
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 992 322	2 306 898
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	793 738	951 807
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LILORET METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{	biens*	FD	3 152 465	FE	55 296	FF	3 207 761	3 761 477
				services*	FG	36 720	FH		FI	36 720
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 189 185		FK	55 296	FL	3 244 481	3 786 030	
	Production stockée*						FM	3 223	(52 435)	
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	7 727	7 899	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	21 623	34 445	
	Autres produits (1) (11)						FQ	479	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 277 533	3 775 943	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 128 128	1 668 352	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	72 654	(35 064)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	789 334	764 847	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	23 790	33 052	
	Salaires et traitements*						FY	778 478	795 074	
	Charges sociales (10)						FZ	249 590	254 978	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*			GA	110 581	108 507	
				- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)						GE	388	108	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 152 943	3 589 854	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	124 590	186 089	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	16 315	10 388	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	16 315	10 388	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 315)	(10 388)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	108 275	175 700		

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		4 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		4 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 671
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		4 671
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(671)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	11 328	18 070
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 715	36 923
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	3 277 533	3 779 943
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 200 301	3 659 906
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	77 232	120 036
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	21 623	34 445
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cérid-Quadr

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.		TOTAL I		1		2		3	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	4 067	D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	33 325	KE		KF	6 170
CORPORELLES	Terrains			KG	36 000	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	204 000	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	1 290 670	KT		KU	27 221
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	69 312	KW		KX	23 450
		Matériel de transport *		KY	18 390	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	12 168	LC		LD	2 460
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	38 000
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	1 630 541	LO		LP	91 131
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	153
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	195	1U		1V	
	TOTAL IV			LQ	195	LR		LS	153
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	1 668 128	0H		0J	97 453
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.		TOTAL I		1		2		3	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0	4 067
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	39 495
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	36 000
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	204 000
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 317 891
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	92 762
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	18 390
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	14 628
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	38 000
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY		NG		NH	1 721 672
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7	
	Autres participations			I0		0X		0Y	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	153
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	195
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	348
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	1 765 582

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	4 067	EL		EM		EN	4 067
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	13 325	PF	3 095	PG		PH	16 420
TOTAL I		RK	17 392	RM	3 095	RN		RO	20 487
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	17 506	PN	9 862	PO		PQ	27 368
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	960 456	QA	86 599	QB		QC	1 047 056
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	41 232	QE	5 069	QF		QG	46 301
	Matériel de transport	QH	13 063	QI	3 678	QJ		QK	16 741
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 920	QM	2 277	QN		QO	12 198
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 042 177	QV	107 486	QW		QX	1 149 663
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 059 569	QP	110 581	QQ		QR	1 170 150

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3						S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2						W3
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9						X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						NO
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venté (NS + NT + NU)	NY			Total général non venté (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	195	UV	195	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA					
	Autres créances clients			UX	397 838		397 838		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 540		2 540		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	15 005		15 005		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 489		2 489		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	9 769		9 769		
	Charges constatées d'avance			VS	7 641		7 641		
	TOTAUX			VT	435 478	VU	435 478	VV	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	648	648			
	à plus de 1 an à l'origine	VH	388 005	134 172	253 833		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	269 592	269 592			
Personnel et comptes rattachés		8C	135 311	135 311			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	63 294	63 294			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 356	3 356			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 086	5 086			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	168 141	168 141			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 138	14 138			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 047 571	793 738	253 833		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	42
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	135 508	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Egid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	65 463
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	120 036		- Autres réserves	ZD	20 036				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	100 000				
					Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG					
TOTAL I			OF	120 036	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	120 036		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ	114 753	150 991		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	62 360	61 131		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	15 895	24 805		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	216 752	164 252		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	23 545	29 724		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	470 782	484 935		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	789 334	764 847		
							YW	8 743	8 047		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						9Z	15 047	25 005		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		YX	23 790	33 052		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YY	622 105	692 116		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YZ	377 386	478 590		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						OB				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*						OS				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ZK	5.82	%		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							1.66	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP						
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
	Si oui cocher 1 Sinon 0						ZR	0			
DIVERS	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA		JK				
	Plus-values à 15 %						JL				
	Plus-values à 19 %						JM				
RÉGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble.				JD		JN				
	Plus-values à 15 %						JO				
	Plus-values à 19 %						JP				
	Imputations						JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		JJ				
N° SIRET de la société mère du groupe											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIESNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①	À 19 % ou 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③		À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/10/2022		et clos le : 30/09/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	26
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	3 244 481
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	3 244 481
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	479
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	7 727
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	2 000
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	10 206
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	1 128 128
Variation négative des stocks				OQ	69 431
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	689 938
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	77
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	388
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 887 962
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 366 725
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 366 725
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 244 481	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	26
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/10/2022	GZ	30/09/2023
Date de cessation				HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 3

N° SIRET 5 2 1 8 5 2 8 7 1 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

ADRESSE (voie) 57 Boulevard Saint Antoine

CODE POSTAL 71200 VILLE LE CREUSOT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 24 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination GEOFFROY GUISE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 70.00 Nb de parts ou actions 16 800

Adresse : N° 1 Voie CHEMIN DE CHAQUO

Code postal 71510 Commune SAINT-SERNIN-DU-PLAIN Pays FR

Forme juridique SASU Dénomination LC6

N° SIREN (si société établie en France) 500009402 % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 7 200

Adresse : N° 57 Voie Boulevard Saint Antoine

Code postal 71200 Commune LE CREUSOT Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/10/2022 AU 30/09/2023

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 992 321.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 244 481.13 Euros et dégageant un bénéfice de 77 232.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	4 067		
TOTAL	33 325		6 170
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains	36 000		
Constructions sur sol propre	204 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 290 670		27 221
Installations générales agencements aménagements divers	69 312		23 450
Matériel de transport	18 390		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 168		2 460
Immobilisations corporelles en cours			38 000
TOTAL	1 630 541		91 131
Autres titres immobilisés			153
Prêts, autres immobilisations financières	195		
TOTAL	195		153
TOTAL GENERAL	1 668 128		97 453

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			4 067	4 067
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			39 495	39 495
Terrains				36 000	36 000
Constructions sur sol propre				204 000	204 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				1 317 891	1 317 891
Installations générales agencements aménagements divers				92 762	92 762
Matériel de transport				18 390	18 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				14 628	14 628
Immobilisations corporelles en cours				38 000	38 000
TOTAL				1 721 672	1 721 672
Autres titres immobilisés				153	153
Prêts, autres immobilisations financières				195	195
TOTAL				348	348
TOTAL GENERAL				1 765 582	1 765 582

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	4 067			4 067
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 325	3 095		16 420
Constructions sur sol propre	17 506	9 862		27 368
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	960 456	86 599		1 047 056
Installations générales agencements aménagements divers	41 232	5 069		46 301
Matériel de transport	13 063	3 678		16 741
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 920	2 277		12 198
TOTAL	1 042 177	107 486		1 149 663
TOTAL GENERAL	1 059 569	110 581		1 170 150

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 095				
Constructions sur sol propre	9 862				
Instal.techniques matériel outillage indus.	86 599				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 069				
Matériel de transport	3 678				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 277				
TOTAL	107 486				
TOTAL GENERAL	110 581				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	195	195	
Autres créances clients	397 838	397 838	
Personnel et comptes rattachés	2 540	2 540	
Impôts sur les bénéfices	15 005	15 005	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 489	2 489	
Débiteurs divers	9 769	9 769	
Charges constatées d'avance	7 641	7 641	
TOTAL	435 478	435 478	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	648	648		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	388 005	134 172	253 833	
Fournisseurs et comptes rattachés	269 592	269 592		
Personnel et comptes rattachés	135 311	135 311		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 294	63 294		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 356	3 356		
Autres impôts taxes et assimilés	5 086	5 086		
Groupe et associés	168 141	168 141		
Autres dettes	14 138	14 138		
TOTAL	1 047 571	793 738	253 833	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	135 508			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	42			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	24 000			24 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	4 067	
Total général	4 067	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial NOLAY	5 000			5 000	
Fonds commercial LE CREUSOT	10 000			10 000	
Fonds commercial MONTCHANIN	5 000			5 000	
Total	20 000			20 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans
Construction	Linéaire	10 à 50 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ce coût de production incorpore :

- 1) - la main d'oeuvre directe de production
 - la main d'oeuvre encadrement
 - les amortissements des immobilisations affectées directement à la production
 - les frais d'intérim
 - les frais généraux

le coût global de production est ventilé en trois sous-section

- atelier
- laser
- robot

Le montant ainsi obtenu est divisé par le nombre d'heures travaillées sur l'année

- 2) la sous traitance affectée à chaque ordre de fabrication

- 3) le coût matière affecté à chaque ordre de fabrication

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	20 881
Total	20 881

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	648
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 732
Dettes fiscales et sociales	117 998
Autres dettes	745
Total	133 122

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 641
Total	7 641

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	1 68 099		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 600		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	16 315	
Dont entreprises liées	10 250	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		53 141
Nantissement sur le matériel au profit du CIC	53 141	
Total (1)		53 141

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			250 000		250 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			77 778		77 778
- dotations de l'exercice			25 000		25 000
Total			102 778		102 778
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			100 662		100 662
- exercice			36 238		36 238
Total			136 900		136 900
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			36 238		36 238
- entre 1 et 5 ans			78 515		78 515
Total			114 753		114 753
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 300		2 300
Total			2 300		2 300

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société a souscrit à un contrat auprès d'une assurance afin de couvrir ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière à devoir au personnel.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REBOURSEMENT CPAM	18 243
REBOURSEMENT OPCO	1 380
REBOURSEMENT ASSURANCE	2 000
Total	21 623

A.C.S.M. LIORET METAL INDUSTRIES
Société par actions simplifiée au capital de 240 000 euros
Siège social : 57 Boulevard Saint Antoine, 71200 LE CREUSOT
RCS CHALON SUR SAONE 521 852 871

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 77 232 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 77 232 euros

Il sera distribué un dividende global de 80 000 euros, dont 77 232 euros seront prélevés sur le résultat de l'exercice et le solde, soit la somme de 2 768 euros, sera prélevée sur le compte autres réserves.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2021 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2022 : 100 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 FEVRIER 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société GEOFFROY GUISE





FIDACT

AVOCATS

CABINET DE CHALON-SUR-SAONE

6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE
03 85 46 92 70

Alain BALLET
✉ : ballet@avocatsel.com

Arnaud MASUÉ
✉ : masue@avocatsel.com

CABINET DE TOURNUS

13 rue des Tonneliers
BP 48
71700 TOURNUS
03 85 51 75 08

Thierry CLAIRE
✉ : tclaire@fidact-avocat.fr

Anne DESORMEAUX
✉ : adesormeaux@fidact-avocat.fr

Amaury PANIER
✉ : apanier@fidact-avocat.fr

www.fidact-avocat.fr

Droit fiscal

Droit des Sociétés

Fusion acquisition

Vente de fonds de commerce

Transmission d'Entreprise

Entreprises en difficulté

Droit bancaire

Droit social

Droit commercial

Droit de la famille

Contentieux commercial

Droit rural

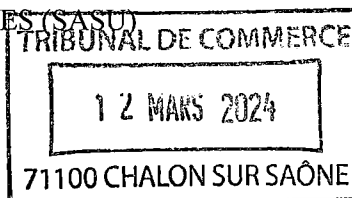
TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
4 Rue Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE

Le 8 mars 2024

N/Réf. : 09.00734/AB/CV

Affaire : ACSM LIORET METAL INDUSTRIES (SASU)

Dépôt des comptes annuels



Madame, Monsieur,

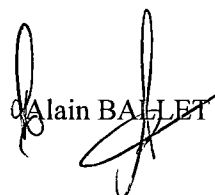
Je vous adresse ci-joint concernant la société ACSM LIORET METAL INDUSTRIES :

- 1 exemplaire du bilan au 30 septembre 2023,
- 1 exemplaire de la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution d'affectation votée,
- 1 chèque de 45,15 Euros libellé à votre ordre.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre certificat de dépôt à **71100 CHALON SUR SAONE – 6, rue de la Trémouille.**

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BALLET